

LES CIBLES D'INTERVENTIONS POUR PRÉVENIR L'USAGE INADÉQUAT DU CANNABIS

Jonathan Tremblay, infirmier et étudiant en sciences infirmières au baccalauréat, 2019

LE CANNABIS AU QUÉBEC ET AU CANADA

Le 17 octobre 2018, le gouvernement du Canada a légalisé la vente et la consommation du cannabis à des fins de loisirs. L'Institut national de santé publique du Québec (2017) nous indiquent que l'usage fréquent de cannabis sur de longues périodes peut avoir d'importantes conséquences sur la santé. De plus, certains groupes de personnes sont plus à risque de développer des problématiques. Selon Santé Canada (Health Canada, 2016), 10% des adultes âgés de 25 ans et plus rapportent avoir utilisé du cannabis dans la dernière année. La situation des jeunes révèle que 21% des Canadiens âgés de 15 à 19 ans auraient consommé cette substance psychoactive et ce pourcentage augmente à 30% lorsqu'il s'agit de jeunes de 20 à 24 ans, et ce, au cours de la dernière année. Le Ministère de la Santé et des Services sociaux (2017) nous informe qu'environ 15% des personnes âgées de 15 ans et plus ont consommé cette drogue au cours de la dernière année. Le gouvernement canadien et québécois ont choisi d'intervenir en prévention afin de minimiser l'impact du cannabis sur la santé des gens. La réglementation adoptée par le gouvernement du Québec a pour but d'encadrer, de prévenir et de sensibiliser la population à cette plante qui n'est pas aussi naturelle que certains le disent. Les infirmières occupent une place de choix afin d'informer la population au sujet des risques associés à la consommation de cannabis.

TROIS SPHÈRES D'INTERVENTION ESSENTIELLES POUR L'INFIRMIÈRE

Les gouvernements tiennent à encadrer la légalisation du cannabis parce qu'il est démontré que cela favorise une diminution des risques pour la santé des gens ainsi que pour la sécurité publique. Il est établi que la prévention doit se faire à tous les niveaux. En effet, selon l'Organisation mondiale de la Santé (World Health Organization, 2016), les mesures de prévention devraient se concentrer principalement auprès des familles, de l'école et des jeunes plus vulnérables. La proximité des infirmières et l'établissement de relation de confiance donnent une multitude d'occasions de discussion au sujet du cannabis.

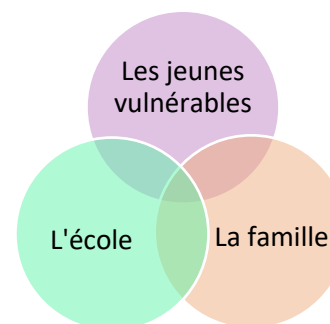


Figure 1: Trois sphères d'intervention essentielles pour l'infirmière

La famille

L'intervention préventive auprès de la famille réduit la consommation de cannabis. En effet, l'implication des parents serait bénéfique. D'ailleurs, le gouvernement du Québec a produit un dépliant à l'intention des parents d'adolescents afin de les aider à discuter du cannabis et de son impact sur la santé avec leurs adolescents.

L'école

L'intervention en milieu scolaire favorise une réduction de la consommation de cannabis lorsqu'elle combine des apprentissages qui permettent une meilleure estime de soi, une résistance aux influences sociales et l'identification des situations préjudiciables. En somme, l'intervention doit permettre de bâtir des compétences relationnelles et ne pas être axé sur la peur.



Les jeunes vulnérables

Il existe une multitude de facteurs de risque permettant de cibler les jeunes plus vulnérables vis-à-vis de la consommation de cannabis. Voici quelques exemples qui ne sont pas exhaustifs : un tempérament impulsif ou agressif, la recherche de sensations fortes, des problèmes de santé mentale, les difficultés scolaires, etc.

LA PLACE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Des données de l'étude de Jarlenski, Tarr, Holland, Farrell, et Chang, (2016) révèlent que les professionnels de la santé ne discutent pas ou peu avec leurs patients des conséquences du cannabis sur la santé mentale et physique. Pourtant, selon Santé Canada (Health Canada, 2016), près d'une personne sur trois âgées entre 20 et 24 ans a consommé au cours de la dernière année. La légalisation récente du cannabis peut être considérée comme une opportunité d'en parler avec les patients, et ainsi, de diminuer certains risques reliés à la consommation.

RÉFÉRENCES

- Health Canada. (2016). A framework for the legalization and regulation of cannabis in Canada. Repéré à <https://www.canada.ca/en/health-canada/services/drugs-medication/cannabis/laws-regulations/task-force-cannabis-legalization-regulation/framework-legalization-regulation-cannabis-in-canada.html>.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2017). Forum d'expert sur l'encadrement du cannabis au Québec. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001945/>.
- Institut national de santé publique du Québec. (2017). Effets potentiels du cannabis sur la santé. Repéré à <https://www.inspq.qc.ca/dossiers/cannabis/effets-potentiels-sur-la-sante>.
- Jarlenski, M., Tarr, A. J., Holland, L. C., Farrell, D. et Chang, C. J., (2016) Pregnant woman's acces to information about perinatal marijuana use: A quality study. *Women's Health Issues*, volume 26 (4), 452-459. DOI: 10.1016/j.whi.2016.03.010.
- World health organization. (2016). The health and social effects of nonmedical cannabis use. Repéré à http://www.who.int/substance_abuse/publications/msbcannabis.pdf.